

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 1 of 14

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

Identificateur de produit

Numéro de la matière : 1047899

Nom commercial : ATP-7/8
CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtement céramique destiné à subir un traitement thermique sur le verre et la céramique.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ferro Spain, S.A.
Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5
12550 Almazora (Castellón)

Téléphone : +34964504450
Téléfax : +34964504421
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : gestion.msds@ferro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Numéro local : +(33)-975181407
CHEMTREC Numéro International : 1-703-527-3887 appelez gratuitement

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A	H360Df: Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Toxique pour la Reproduction, Catégorie 1	R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Nocif	R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 2 of 14

Toxique pour la Reproduction, Catégorie 3
 Dangereux pour l'environnement

R62: Risque possible d'altération de la fertilité.
 R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R33: Danger d'effets cumulatifs.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:	
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Intervention:	
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
 65997-18-4 frittes, produits chimiques (contient plomb)

Étiquetage supplémentaire:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 3 of 14

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
frittes, produits chimiques (contient plomb)	65997-18-4 266-047-6 01- 2119548361- 42-xxxx	T-N; R61-R20/22- R33-R62-R50/53	Repr. 1A; H360Df Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 25 - < 50
Substance VLE :				
kaolin	1332-58-7 310-194-1 /			< 10

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 4 of 14

spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
 Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
 Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 5 of 14

Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

- : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Éviter la formation de poussière.
- Éviter l'inhalation de la poussière.
- Assurer une ventilation adéquate.
- Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement :
- : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
 - Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
 - En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage :
- : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
 - Balayer et enlever à la pelle.
 - Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger :
- : Éviter la formation de particules respirables.
 - Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 - Équipement de protection individuel, voir section 8.
 - Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 - Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
 - Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion :
- : Éviter la formation de poussière.
 - Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les :
- : Entrée interdite à toute personne étrangère au service.
 - Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 6 of 14

conteneurs Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Conserver dans un endroit sec.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Exprimé comme	Mise à jour	Base
frittes, produits chimiques (contient plomb)	65997-18-4	VME	0,1 mg/m3	Plomb	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire:						
kaolin	1332-58-7	VME	10 mg/m3		2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire:	Valeurs limites indicatives					

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m3 le masque anti-poussière est recommandé.

Protection des mains : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 7 of 14

- spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Porter des protections oculaires fermées, ne pas porter de lentilles.
Pour le choix des lunettes de sécurité, se conformer aux normes CEN: EN 165, EN 166, EN 167, EN 168 relatives à la protection contre la poussière, les fumées, les brouillards et les vapeurs. Marquage "CE" de catégorie II.
La visibilité à travers les lunettes doit être optimale et ces éléments doivent être nettoyés sur une base quotidienne; ces protecteurs doivent être périodiquement désinfectés suivant les instructions du fabricant.
Les indicateurs de détérioration peuvent être : le jaunissement des verres, les rayures, éraflures sur les verres.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc
- Odeur : inodore
- Seuil olfactif : non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 8 of 14

pH	: 6 - 8
Point/intervalle de fusion	: > 500 °C
Point/intervalle d'ébullition	: > 1.000 °C
Point d'éclair	: , non applicable
Taux d'évaporation	: non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: non applicable
Densité relative	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
Décomposition thermique	: non applicable
Viscosité, dynamique	: non applicable
Viscosité, cinématique	: non applicable
Propriétés explosives	: non applicable
Propriétés comburantes	: non applicable

9.2 Autres informations

Masse volumique apparente : 1.500 - 3.000 kg/m³

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 9 of 14

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Stable dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

- Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible
: Estimation de la toxicité aiguë: 1.922 mg/kg, Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible
: Estimation de la toxicité aiguë: 5,77 mg/l, poussières/brouillard, Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par voie cutanée : donnée non disponible
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible
- Information supplémentaire : donnée non disponible

Composants:

frites, produits chimiques (contient plomb) :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.000 mg/kg, rat

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 10 of 14

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

frittes, produits chimiques (contient plomb) :

Toxicité pour le poisson : CL50: > 1.000 mg/l, 96 h, Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: > 100 mg/l, 48 h, Daphnie

Toxicité pour les algues : CI50: > 1.000 mg/l, 72 h, algues

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : donnée non disponible

Composants:

kaolin :

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : donnée non disponible

Composants:

kaolin :

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 11 of 14

Composants:**kaolin :**

Répartition entre les : donnée non disponible
compartiments
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**Produit:**

Evaluation : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans supplémentaire l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR : 3077
IMDG : 3077
IATA : 3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (frites, produits

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 12 of 14

IMDG : chimiques (contient plomb))
 : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
 N.O.S. (frites, produits chimiques (contient plomb))

IATA : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,
 N.O.S. (frites, produits chimiques (contient plomb), Mixture)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9
IMDG : 9
IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR
 Groupe d'emballage : III
 Code de classification : M7
 Numéro d'identification du danger : 90
 Étiquettes : 9
 Code de restriction en tunnels : (E), Marchandise emballée, Transport par conteneurs

IMDG
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9
 No EMS Numéro : F-A, S-F

IATA
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
 Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG
 Polluant marin : oui

IATA
 Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'information disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de bateau : N/A
 Catégorie de pollution : N/A

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 13 of 14

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU SVHC - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003 Dangereux pour l'environnement 9a
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t

Maladies Professionnelles (R. 461-3 du code de la sécurité sociale, France) : N/A: non applicable

État actuel de notification

REACH : Listé ou en conformité avec l'inventaire
CH INV : La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse
US.TSCA : Dans l'inventaire TSCA
DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.
AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS : N'est pas inscrit dans l'inventaire
ISHL : N'est pas inscrit dans l'inventaire
KECI : N'est pas inscrit dans l'inventaire
PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

ATP-7/8		CEATP-7/8 Glaze Mixd DTF TRN pl25kg	
Spécification du produit	RS_FP_100549	Date de révision	13.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1047899	Page	Page 14 of 14

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R33	Danger d'effets cumulatifs.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.